

FAQ SI ACTIVITE PARTIELLE – COVID-19

Généralités SI APART

Espace documentaire

L'espace documentaire a été remis en production mercredi 1^{er} avril avec une limitation à 3 pièces jointes de 400ko chacune, ceci afin de garantir la performance de l'Extranet Activité partielle alors qu'il fait l'objet d'une très forte sollicitation.

Accès à SI APART (connexion)

L'ASP indique ce soir que la résorption du stock des demandes est en cours de finalisation :

- mercredi soir, l'ensemble des demandes arrivées depuis vendredi soir dernier auront été traitées ;
- jeudi soir, les demandes restantes auront été traitées ;
- mise en place mercredi soir de « l'auto-habilitation », système qui délivrera un accès à APART aux employeurs en temps réel.

Ces mesures sont de nature à désengorger l'assistance utilisateur ASP aujourd'hui fortement sollicitée sur cette thématique. Si des cas persistent à partir de vendredi matin, ils devront être signalés à la DGEFP.

[MAJ 01/04/2020] L'ASP indique traiter le stock restant cette nuit. Un nouveau point sera fait demain afin d'identifier des cas qui seraient encore problématique

[MAJ 02/04/2020] L'ASP nous a informés d'un problème spécifique à la journée du 17 mars. Les traitements de masse n'ont pas résolu les créations de comptes de cette journée et l'ASP investit pour les résoudre

Accès à SI APART (perte de login et de mot de passe) [MAJ 01/04/2020]

Ce cas est plus problématique : merci de nous les faire remonter car si le traitement de cette nuit ne permet pas de résoudre le souci, il faut nous les remonter pour analyse unitaire.

Problèmes d'accès à APART et Sylae

Le message indiquant que les identifiants fonctionnent lorsque des habilitations existent déjà est erroné. Un établissement ayant déjà des comptes sur d'autres SI de l'ASP doit tout de même faire la demande de « *Création d'espace personnel* » sur la page de connexion du SI APART. L'habilitation sera en revanche donnée sur le couple Identifiant/Mot de Passe existant déjà.

[MAJ 01/04/2020] Autre cas : lorsque les identifiants Sylae sont perdus, la régénération ne fonctionne pas. Des traitements vont avoir lieu cette nuit pour traiter les cas identifiés à ce jour.

Possibilité de faire appel à d'autres services de l'Etat

Ce cas de figure est tout à fait possible, l'accès au SI étant possible de n'importe quel ordinateur connecté à internet. Il faut demander cependant une ouverture de droit comme tout agent travaillant en DIRECCTE.

Gestion des entreprises multi-établissements

Ce cas va faire l'objet d'une clarification (en cours).

Pertes d'habilitations suite à la mise en production de lundi

Ce cas est identifié et en cours d'étude.

[MAJ 01/04/2020] Ce cas est identifié et en cours de résolution

Visualisation des mauvaises informations sur le SIRET (établissement A voit les informations de B)

Normalement le cas est résolu. L'ASP étudie les cas restant. Les cas restants devront être signalés à la DGEFP.

Délai des 30 jours [MAJ 01/04/2020]

Une communication officielle sera faite nationalement vers les entreprises sur l'assouplissement du délai des 30 jours.

Habilitations des UD [MAJ 01/04/2020]

Le stock à date est prévu pour être traité cette nuit

Demandes d'autorisation préalable (DAP) et Décision d'Autorisation (DA)

Batch de délai de validation tacite de 48H

Ce batch, déclenché à la demande pour le moment, permet de balayer l'ensemble des DAP afin de déterminer celles dont la date d'envoi par l'établissement est comprise entre l'heure exacte du déclenchement du batch et 48h avant cette heure précise. La règle de gestion précise est la suivante : « *L'acceptation tacite est effectuée automatiquement après un délai de 48 heures sans conclusion (invalidation, refus ou validation) de l'instruction de la DAP par l'UD* ». Des problèmes sont apparus et en cours d'investigations :

- validation de dossiers de moins de 48h ;
- non prise en compte des avenants ;
- non exhaustivité de la prise en compte de DAP. Exemple des journées 25, 26 et 27 non pris dans le batch.

[MAJ 01/04/2020] Le batch va tourner à 6h et 20h chaque jour. Le cas des avenants doit encore être traité. Si des DAP supérieure à 48h sont constatées, remonter vers la DGEFP

Recherche de DAP avec des lettres [MAJ 01/04/2020]

Il est difficile de faire des recherches. Point en échange avec ASP. Cas identifié de DA non identifiée par le système du fait de ces lettres.

Demandes d'Indemnisations

Synthèse de gestion des DI durant la période de mars / avril

DI	Statut	Conséquences pour les entreprises	pour	Actions UD
DI heures avant le 1^{er} mars	DI provisoires (non envoyées aux UD par les employeurs)	Suspendues dans l'attente du rétablissement de l'ancien système de calcul parallèlement au nouveau		
	DI envoyées aux UD	Paiement sous l'ancien		Validation des DI

	par les employeurs	systeme	
	DI validées UD	Paiement sous l'ancien systeme	
	DI provisoires (non envoyées par les employeurs)	Réception d'un message bloquant Demandant de compléter la DI	
DI heures à partir du 1^{er} mars	DI envoyées aux UD par les employeurs	Paiement sous les anciennes règles si l'UD valide la DI	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pas de validation UD 2. Invalidation unitaire par les UD 3. L'employeur pourra compléter la DI une fois invalidée
	DI validées UD	Paiement sous les anciennes règles	Régularisation à prévoir

Mise en ligne d'un simulateur [MAJ 01/04/2020]

Un simulateur ayant une vue employeur et salarié doit être mise en ligne

Intégration et gestion des salariés étrangers (NTT) [MAJ 01/04/2020]

Un développement est prévu pour pouvoir les traiter